

Guide des parents 2026



Du lundi 22 juin au vendredi 21 août 2026

Camp de jour fermé le 24 juin

1. Présentation du camp de jour

Le Camp de jour SDDB est le service d'animation estival de la Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton. Cette année, deux programmes sont offerts :



CAMP BOUM

5 à 12 ans

Pour les enfants qui veulent découvrir et participer à une variété d'activités : jeux collectifs, arts, sports, sciences, cuisine, etc.



CLUB WIXX

12 à 14 ans

Pour les ados qui veulent passer un été hors du commun en compagnie de leurs amis, le Club WIXX offre deux journées de sorties par semaine, la possibilité d'apprendre à être aide-animateur, et bien plus encore!

2. Communication avec les parents

Si vous souhaitez nous transmettre des informations concernant votre enfant, nous vous offrons la possibilité de communiquer plus rapidement avec la coordonnatrice, Gelato (Gabriela Orrego Alas), par Messenger : Gabriela - Gelato Coordonnatrice camp SDDB ou en second recours, avec la coordonnatrice adjointe, Moka, par Messenger : Moka - Coordonnatrice Adjointe. Cette voie de communication est celle à favoriser. Il est également possible de téléphoner au 819-846-3744 (municipalité).

Vous pouvez parler de vive voix à un membre de l'équipe à la table d'accueil, matin et soir, durant les heures de service de garde. Dans le cas exceptionnel où vous voudriez nous rencontrer, nous vous invitons à prendre rendez-vous.

Finalement, en dernier recours, vous pouvez joindre la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire par courriel à mdeschenes@sddb.ca

3. Procédures d'arrivée et de départ du camp

LE CAMP, C'EST OÙ?

Parc Desjardins : 1000, rue Alfred-Lessard, Saint-Denis-de-Brompton QC JOB 2P0

ARRIVÉE

- L'arrivée se fait entre 7 h et 9 h.
- Les parents se garent dans le stationnement de l'aréna et accompagnent leur enfant jusqu'à l'entrée du parc municipal.
- À l'entrée du parc, les parents signeront la feuille de présence en indiquant l'heure de leur arrivée.
- Chaque lundi matin, la personne qui dépose l'enfant devra choisir un mot de passe, afin d'assurer la sécurité de chaque jeune.
- ***Nous demandons aux parents d'être patients, puisqu'il est possible qu'à certains moments, il y ait plus d'achalandage.
- Une fois la feuille de présence signée, l'enfant peut se diriger au plateau de service de garde de son choix.

DÉPART

- Le départ se fait entre 15 h 30 et 17 h 30.
- Les parents garent leur véhicule dans le stationnement de l'aréna et se dirigent à l'entrée du parc. Un employé du camp demandera le mot de passe convenu. Si le mot de passe est exact, il appellera le nom de l'enfant au walkie-talkie et notera l'heure de départ. Le parent devra signer le départ de son enfant.
- Si une personne autre que le parent/répondant vient chercher l'enfant au camp, la liste de personnes autorisées au dossier de celui-ci sera consultée, et l'adulte devra présenter un document officiel avec photo (permis de conduire, assurance maladie), afin de confirmer son identité avant de pouvoir quitter avec l'enfant.

MARCHEURS ET CYCLISTES

- Les enfants peuvent venir au camp à pied ou à vélo.

- Si votre enfant est un marcheur ou un cycliste, vous devez en aviser l'un des membres de l'équipe à la table d'accueil le premier matin, ou contacter la coordonnatrice AVANT LE DÉBUT DU CAMP.
- Il est important de mentionner également l'heure à laquelle l'enfant peut quitter.

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART IRRÉGULIÈRES

- Si votre enfant doit arriver ou quitter durant la journée (entre 9 h et 15h30), vous devez l'indiquer par Messenger à Gelato, la coordonnatrice.
- Il est aussi possible d'en aviser l'un des membres de l'équipe à la table d'accueil le matin.
- Si le groupe de votre enfant est en sortie hors du camp au moment prévu du départ ou de l'arrivée de l'enfant durant la journée, il est de la responsabilité du parent d'aller porter/chercher son enfant au bon endroit, selon l'horaire fourni en début de semaine.

EN CAS DE PLUIE

En cas de pluie, l'accueil et le départ devraient avoir lieu comme à l'habitude, mais à la porte principale de l'aréna, plutôt qu'à l'entrée du parc.

**Notez qu'il est possible que des modifications soient apportées en cours d'été à ces procédures d'arrivée et de départ. Si tel est le cas, nous vous informerons.*

4. Horaire des services

ANIMATION AU CAMP DE JOUR :

Du lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30.

SERVICE DE GARDE :

Du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30.

Après 17 h 30, des frais de 2 \$ pour chaque 5 minutes supplémentaires vous seront chargés.

INSCRIPTIONS

Pour tout changement concernant l'inscription de votre enfant au camp de jour, veuillez contacter la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire Martine Deschênes à mdeschenes@sddb.ca.

5. Ateliers thématiques et sorties optionnelles

Chaque semaine, une thématique variée et des ateliers animés sur différents thèmes (sciences, arts, animaux, sports, etc.) stimuleront la créativité et la curiosité de vos enfants.

Des sorties optionnelles sont également offertes sur inscription aux enfants du camp Boum.

Programmation des sorties pour l'été 2026 :

- Semaine 1 (22 juin au 26 juin) : **Quilles & piscine, Sherbrooke**
- Semaine 2 (29 juin au 3 juillet) : **Zoo de Granby**
- Semaine 3 (6 au 10 juillet) : **Glissades d'eau St-Pie**
- Semaine 4 (13 au 17 juillet) : **Village québécois d'antan, Drummondville**
- Semaine 5 (20 au 24 juillet) : **Cinéma & O,Volt, Sherbrooke**
- Semaine 6 (27 au 31 juillet) : **Parc Découverte nature, Coaticook**
- Semaine 7 (3 au 7 août) : **Ranch Massawippi, Roxton Pond**
- Semaine 8 (10 au 14 août) : **DVert & Parc Mont Orford, Magog**
- Semaine 9 (17 au 21 août) : **Récréofun, Sherbrooke**

Dans les jours précédant une sortie, des informations plus précises (heures de départ et d'arrivée, matériel à apporter, etc.) seront fournies aux parents des enfants inscrits.

6. Journée : Tout le monde à l'eau !

Une fois par deux semaines, les jeunes des camps Boum iront passer la journée à la plage ou piscine de la région. C'est INCLUS pour tous !

Veuillez prévoir un maillot de bain, une serviette et une veste de flottaison individuel (VFI).

Les dates de sortie vous seront communiquées chaque vendredi précédant la semaine concernée.

7. Club Wixx

Le Club Wixx, c'est bien plus qu'un camp de jour ordinaire ! C'est une occasion pour les jeunes de Saint-Denis-de-Brompton de s'amuser, de découvrir et de s'épanouir en gang pendant l'été. Pour les jeunes-mais-plus-si-jeunes du camp de jour, c'est un véritable rite de passage.

LA PHILOSOPHIE WIXX

Le Club Wixx repose sur cinq valeurs fondamentales :

PLEIN AIR

Mettre en pratique l'idée que bouger dehors en gang, c'est le fun!

ANIMATION

Apprendre et mettre en pratique des habiletés en animation

LEADERSHIP

Prendre des responsabilités et mener un projet à terme

ENTREPRENARIAT

Développer sa capacité à faire des choix éclairés et à penser aux étapes nécessaires pour atteindre un objectif

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Démontrer une ouverture aux autres, de l'entraide et le souci d'améliorer sa communauté, un coup de main à la fois

LES ACTIVITÉS WIXX

Chaque semaine, les jeunes du Club Wixx vont :

- Faire une sortie (ex. : La Ronde, Motion Park Glissades d'eau Bromont, etc.)
- Vivre une activité découverte
- Suivre un atelier pour développer des compétences leur permettant de planifier et mener à terme une activité d'animation pour un groupe d'enfants du camp Boum
- Passer une journée à la plage
Lors de la journée plage, les parents devront aller porter et chercher leur enfant directement à la Plage McKenzie : 842 QC-222, Racine QC, JOE 1YO

PARTICULARITÉS DU CLUB WIXX

L'accueil et le départ du Club Wixx se font au camp de jour (sauf la journée à la plage)

1000 rue Alfred-Lessard
Saint-Denis-de-Brompton QC
JOB 2PO

JOURNÉES DE SORTIE

Les journées de sortie varient de semaine en semaine. L'information sur les sorties à venir vous sera communiquée par courriel le vendredi précédant la semaine de votre enfant au Club Wixx.

Lors des journées de sortie, il est important que tous les jeunes soient arrivés au camp de jour au plus tard à 8 h 45, car la plupart des départs en autobus auront lieu à 9 h 00.

8. Une journée type au camp

7 h 00 – 9 h 00	Arrivée graduelle des enfants
9 h 00 – 9 h 30	Rassemblement et animation thématique
9 h 30 – 10 h 15	1 ^{er} bloc d'activités
10 h 15 – 10 h 30	Pause collation, hydratation & crème solaire
10 h 30 – 11 h 15	2 ^e bloc d'activités
11 h 15 – 12 h 00	3 ^e bloc d'activités
12 h 00 – 12 h 30	Dîner, hydratation & crème solaire
12 h 30 – 13 h 30	4 ^e bloc d'activités
13 h 30 – 14 h 15	5 ^e bloc d'activités
14 h 15 – 14 h 30	Pause collation, hydratation & crème solaire
14 h 30 – 15 h 30	6 ^e bloc d'activités
15 h 30 – 17 h 30	Départ graduel des enfants

9. Code de vie

1. LE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

- 1.1 Toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour (enfants, parents, animateurs, membres de l'équipe de coordination, etc.) je respecterai.
- 1.2 Un langage poli et respectueux en tout temps j'emploierai.
- 1.3 De comportements inappropriés (violence verbale ou physique, intimidation, etc.) je n'aurai point, et si j'en suis témoin, je les dénoncerai.
- 1.4 Des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées au

camp de jour je porterai (il est possible qu'il y ait des activités salissantes, alors des vêtements en conséquence je prévoirai).*

2. LE RESPECT DES CONSIGNES

- 2.1 Les consignes des animateurs, des aides-animateurs, des Intervenants et de l'équipe de coordination je respecterai.
- 2.2 En tout temps avec mon groupe je resterai.
- 2.3 L'équipement de protection nécessaire (lors des activités où c'est requis) je porterai.
- 2.4 Aux activités de façon positive et dynamique je participerai.

3. LE RESPECT DU MATÉRIEL

- 3.1 De ne pas détruire, briser ou endommager les biens d'autrui et le matériel prêté par le camp je m'efforcerai.
- 3.2 Les effets personnels tels que : téléphone cellulaire, lecteur MP3, jeux vidéo, cartes collectionnables (ex.: cartes Pokémon), jouet, toutou, etc. je n'apporterai point au camp.
- 3.3 Seulement lorsque mon animateur l'aura autorisé, le site du camp de jour je quitterai.

4. LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- 4.1 Une grande attention à ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp de jour ou l'environnement je porterai.
- 4.2 Mes déchets ou mes effets personnels jamais je ne laisserai traîner.
- 4.3 Propres et en bon état les lieux je tiendrai.
- 4.4 Du vandalisme je ne ferai point, et si j'en suis témoin, je le dénoncerai.

10. Mesures disciplinaires

INFRACTIONS AU CODE DE VIE

Le rôle des animateurs est à la fois d'assurer :

- Un climat permettant l'interaction et la bonne entente entre les enfants.
- La sécurité de tous, ce qui implique d'appliquer les règlements du camp.

Les enfants qui ne respecteront pas les consignes ou auront des comportements de désorganisation importants devront être pris en charge par leurs parents. Notre objectif est à la fois d'assurer la sécurité des enfants et des animateurs, ainsi que de favoriser la socialisation des enfants dans un contexte de loisirs.

Le parent sera averti à chaque fois que son enfant enfreint le code de vie du campeur. **Après trois avertissements***, l'enfant sera exclu du camp de jour pour le reste de l'été.

Dans le cas où la conduite d'un enfant serait jugée inacceptable, l'équipe du camp de jour pourrait être dans l'obligation d'aviser le parent et de retourner l'enfant chez lui pour la journée.

**Selon la gravité des actions de l'enfant, le nombre d'avertissements nécessaires avant l'expulsion pourrait varier.*

En cas de fugue, la Sûreté du Québec pourrait être contactée.

11. Médication

Si votre enfant a une condition médicale qui nécessite qu'il prenne des médicaments, vous devez en aviser l'équipe à son arrivée le premier matin. Vous devrez remplir un formulaire d'autorisation d'administration des médicaments.

Notez que cela concerne aussi les médicaments qui doivent être pris au besoin (Tylenol, Advil, Benadryl, etc.).

12. Matériel requis

***Tenue vestimentaire appropriée au camp de jour :**

OBLIGATOIRES

- Espadrilles
- Casquette, chapeau ou foulard de tête (essentiel pour éviter les insulations! Après tout, nous passerons l'été à l'extérieur)

À noter que si votre enfant arrive au camp sans ses espadrilles, vous devrez aller les chercher

Quand je vais au camp de jour, je mets dans mon p'tit sac à dos...

- Des vêtements de sport confortables
- Une gourde d'eau réutilisable
- Un dîner froid et des collations
- Mon maillot de bain
- Une serviette
- De la crème solaire en crème
- Un chapeau (casquette, foulard, etc.)
- Mes médicaments et leur posologie (si applicable)
- Des vêtements pour la pluie
- Des vêtements de rechange
- Un sac de plastique pour ranger les vêtements mouillés

13. Matériel interdit

Quand je vais au camp de jour, je laisse à la maison...

- Mes appareils électroniques (téléphone cellulaire, tablette, console de jeux portable, lecteur MP3, etc.)
- Mes cartes ou objets collectionnables (ex. : cartes Pokémon)
- Mes jouets et jeux
- Mes toutous
- Tout objet potentiellement dangereux (ex. : couteau de poche, lance-pierre, etc.)

14. Boîte à lunch

Votre enfant bouge toute la journée et dépense énormément d'énergie. Il est donc primordial de lui fournir un lunch bien garni.

Notez qu'il n'y a aucun accès à des fours à micro-ondes au camp, le lunch doit donc être FROID.

Quelques éléments importants à ne pas oublier :

- Il est interdit d'apporter au camp des aliments contenant des arachides ou des noix (voir la liste ci-bas).
- Pour le lunch et les collations, privilégiez des aliments nourrissants.
- Il faut s'hydrater! N'oubliez pas la gourde d'eau réutilisable. Autres idées : lait de soya, boisson pour sportifs, boîtes de jus.
- Puisque nous n'avons pas accès à des réfrigérateurs et qu'il fait souvent très chaud, il est important de mettre un « Ice pack » dans la boîte à lunch de votre enfant.
- Pour la sécurité de tous, aucun contenant en verre n'est accepté.
- Et n'oubliez pas, c'est l'été... une petite gâterie de temps en temps, ça met encore plus de soleil dans la journée !
- À noter que si votre enfant n'a pas son lunch lors d'une journée de sortie et que nous devons lui acheter un dîner, nous vous enverrons la facture que vous devrez payer.

15. Procédures d'urgence

BLESSURE MINEURE

- Application des premiers soins selon la situation.
- Rapport d'incident rempli par l'animateur.

À noter : tout le personnel du camp possède une certification en secourisme valide.

DANS LE CAS D'UN INCIDENT MAJEUR OU ACCIDENT

- Décisions et actions déterminées au cas par cas selon les procédures d'urgence du camp. Celles-ci peuvent inclure :
 - Appel aux services d'urgence (police, ambulance).
 - Appel aux parents et autres répondants (selon la liste de contacts d'urgence incluse dans la fiche santé) pour aviser de la situation et des mesures prises (ex. transport en ambulance).
 - Rapport d'accident rempli par l'animateur.
 - Retour sur le déroulement de l'événement avec les employés et/ou les parents.

À noter : le coût d'un transport en ambulance est aux frais du parent.

RAPPORTS D'INCIDENT ET D'ACCIDENT

Un rapport d'incident ou d'accident sera rempli par l'animateur ou un membre de l'équipe de coordination pour chaque événement nécessitant les premiers soins ou l'implication de services d'urgence. Ce rapport pourra être consulté uniquement, aucune copie ne sera autorisée.

Peu importe la gravité de l'incident, le parent sera informé de la situation.

LES TIQUES

Il est possible que certaines activités nous conduisent à aller dans la forêt ou dans les herbes hautes (par exemple : survie en forêt, chasse aux insectes, etc.). Dans un tel cas, nous vous aviserons à l'avance, afin que vous puissiez fournir des pantalons longs à votre enfant.

Après chaque visite en forêt, nous vérifions les bras, les jambes et la nuque de tous les enfants.

Advenant que nous trouvions une tique, nous ne la retirerons pas. Nous communiquerons avec vous et il sera de votre responsabilité de venir immédiatement chercher votre enfant.

16. Politique d'annulation et de remboursement

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Toute demande d'annulation ou de modification doit être faite par écrit, soit par courriel à l'adresse suivante : mdeschenes@sddb.ca, soit par courrier au 2050, rue Ernest-Camiré, Saint-Denis-De-Brompton (Québec) JOB 2P0. La demande doit être reçue par la Municipalité au moins 5 jours ouvrables avant le début de la semaine de camp. Les demandes d'annulation ou de remboursement par téléphone ne seront pas acceptées.

Voici les éléments à inclure dans votre demande :

- Le nom complet du participant:

- La semaine du camp de jour concernée;
- Les coordonnées complètes du participant (adresse et numéro de téléphone).

Veillez prendre note que des frais d'administration de 20.00 \$ / semaine de camp restante ou par semaine annulée seront exigés pour toute annulation ou modification à l'inscription. Aucun remboursement ne sera effectué après le début de la semaine de camp.